

Compte-rendu de la réunion de conseil

Réunion du 06 Avril 2021

Présents : 10

Absente excusée : Mathilde POINSOT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Lotissement du Pâtis

- Approuve le Compte Administratif 2020 :
- Reporte un déficit de fonctionnement sur l'exercice 2021 : - 21 739.42 €
- Reporte un déficit d'investissement sur l'exercice 2021 : - 35 043.74 €
- Vote le BP 2021 équilibré en recettes / dépenses :
 - Section de fonctionnement : 91 826.90 €,
 - Section d'investissement : 70 087.48 €.

Commune de Bagneux-la-Fosse

- Vote le BP 2021 équilibré en recettes / dépenses :
 - Section de fonctionnement : 393 478.98 €,
 - Section d'investissement : 121 953.33 €.
- Maintient les taux des taxes directes locales pour l'année 2021 à savoir :
 - Taxe foncière (non bâti) : 17,11 %
 - Taxe foncière (bâti) : 27,10 % (dont 19,42 % de part départementale)
 - CFE : 16,82 %
- Maintient les tarifs communaux 2020 inchangés pour l'année 2021,
- Se renseigne sur le mode de chauffage de la mairie en commun avec la salle des fêtes,
- Valide le devis du SLA pour la réfection de la Petite Rue et la rue du Marchepied pour un montant de 24 725.93 € TTC,
- Valide l'acquisition des bois sur une base de 2 000 € / ha la parcelle de 2 ha et 3 500 € pour la parcelle de 4 ha,
- Accepte le devis de l'entreprise Dechaud Fabrice d'un montant de 3 194.50 € pour la reprise de mur du terrain du Monument aux Morts,
- Accepte le devis de l'entreprise Dechaud Fabrice d'un montant de 3 267.60 € pour la reprise du mur du terrain du logement de la Poste.

Séance levée à 19 h 30